

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
PEACE-WORK-FATHERLAND

**PROGRAMME ECONOMIQUE, FINANCIER, SOCIAL ET  
CULTUREL DU GOUVERNEMENT POUR L'EXERCICE 2018**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

PAR

**SON EXCELLENCE PHILEMON YANG**  
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE, LE 28 NOVEMBRE 2017

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**  
**Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de**  
**l'Assemblée Nationale,**  
**Honorables Députés,**  
**Distingués invités,**  
**Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant la Représentation Nationale, pour présenter le Programme Economique, Financier, Social et Culturel préparé par le Gouvernement, sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, pour l'exercice budgétaire 2018.

Je remercie le **Président de l'Assemblée Nationale** pour les propos aimables qu'il a tenus à mon endroit et à celui du Gouvernement dans son ensemble.

**Honorables Députés,**

Le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2018 intervient au moment où nous amorçons la dernière année du triennat 2016-2018.

Je vous présenterai un aperçu des principales activités réalisées par le Gouvernement au cours de l'exercice 2017 qui s'achève, avant de m'appesantir sur les perspectives de l'action gouvernementale au courant de l'exercice 2018.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

L'année 2017 a particulièrement mobilisé le Gouvernement autour de plusieurs enjeux relatifs, entre autres:

- à la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ;
- au lancement du Plan Triennal Spécial Jeunes ;
- à l'intensification des travaux de construction de diverses infrastructures sportives et connexes, en prélude à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019;
- à la poursuite de divers grands projets d'infrastructures en cours.

Par ailleurs, au cours de l'année qui s'achève, notre pays s'est illustré au niveau continental, avec grande admiration, par le rayonnement du mouvement sportif national. Cette illustration a engrangé d'importants trophées, à l'instar de

la dernière Coupe d'Afrique des Nations de Football, tenue au Gabon et récemment encore du Championnat d'Afrique de Volley-ball féminin.

En outre, le Gouvernement a maintenu la dynamique impulsée par le **Président de la République** concernant l'arrimage à l'Economie Numérique.

En matière budgétaire, le niveau d'exécution du budget de l'Etat indique au 30 septembre 2017 une mobilisation des ressources à hauteur de 2 mille milliards 930 millions 900 mille francs CFA, soit 67% de la prévision escomptée.

L'exécution des dépenses sur base ordonnancement est de 3 milliards 82 millions 200 mille francs CFA, soit un taux globale de **70,47%**. Les dépenses courantes s'élèvent à **1 milliard 543 millions 700 mille francs CFA**, tandis que les dépenses en capital se chiffrent à **1 milliard 46 millions 600 mille francs CFA**. Quant au service de la dette, il a été honoré à hauteur de **491 milliards 900 millions de francs CFA**, soit un taux de **67,6%**.

Comme vous le savez, l'année 2017 a été marquée par la conclusion avec le Fonds Monétaire International d'un Programme Economique et Financier couvrant la période 2017-

2019, appuyé par une **Facilité Elargie de Crédit** d'un montant global d'environ **400 milliards de francs CFA**.

Ledit Programme de réforme vise à rétablir la stabilité et la viabilité budgétaire et extérieure de notre économie, tout en améliorant sa compétitivité.

La coopération entre le Gouvernement et divers partenaires au développement a permis la mobilisation d'importants financements au profit des projets emblématiques ci-après :

- le projet de remise à niveau des réseaux de transport d'énergie, au profit de la SONATREL, pour un montant de **190 milliards 949 millions de francs CFA**,
- le projet de développement du secteur transport pour un montant de **113 milliards 86 millions de francs CFA** ;
- le projet de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie électrique du barrage hydroélectrique de Memve'ele, pour un montant de **87 milliards 619 millions de francs CFA** ;
- le projet de construction des lignes électriques de 225 kilovolts entre Nkongsamba-Bafoussam et

Yaoundé-Abong-Mbang, pour un coût total de **56 milliards 773 millions de francs CFA** ;

- le projet de financement de la Facilité de coopération Technique – 11<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement, pour un montant de **412 milliards 74 millions de francs CFA** ;
- le projet d'alimentation en eau potable des villes de Meyomessala, Nkongsamba et Melong, pour un montant de **37 milliards 734 millions de francs CFA** ;
- le projet de développement de l'élevage, pour un montant de **58 milliards 81 millions de francs CFA** ;
- le programme d'appui au secteur des transports phase II, pour la réhabilitation de la route nationale n°4 : Yaoundé-Bafoussam-Babadjou et l'aménagement des routes Grand Zambézi-Kribi et Maroua-Bogo-Pouss, pour un coût global de **187 milliards 806 millions de francs CFA** ;
- la reconstruction de la section Babadjou-Bamenda, de la route nationale n°6, pour un linéaire de 52kilomètres à hauteur de 39 milliards 300 millions de francs CFA ;
- et bien d'autres encore.

D'autres actions spécifiques ont été menées en ce qui concerne la planification du développement régional et local, la préparation du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat, la maîtrise et la mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières.

Il en est de même de la construction des marchés frontaliers à Fotokol, Garoua-Boulaï et Ekok, ainsi que des magasins de stockage et de conditionnement des produits agricoles à Foumbot, Mbouda, Mvangane et Kye-Ossi.

En matière de **passation des marchés publics**, les efforts du Gouvernement ont permis la passation et l'attribution de **2 mille 49** marchés, soit plus de 99% de l'objectif escompté.

Concernant **la lutte contre les atteintes à la fortune publique**, l'année 2017 a été marquée par l'intensification, la diversification des audits et la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indéliçats.

Dans ce registre, la tenue régulière des sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière a abouti à la prise des décisions de mise en débet au bénéfice du Trésor Public à hauteur de **7 milliards 425 millions 627 mille 532 francs CFA.**

Dans le domaine de la **gouvernance territoriale et locale**, le Gouvernement a maintenu la dynamique de mise en œuvre de la décentralisation, en veillant au transfert des compétences et des ressources aux Communes.

En matière d'administration du territoire, nous nous sommes attelés à renforcer l'Autorité de l'Etat, à travers des mesures visant l'amélioration du cadre et des conditions de travail des Autorités administratives et des Chefs traditionnels.

Ainsi, 06 bâtiments à usage de bureau et de résidence des Autorités administratives ont été construits. De même, les travaux de construction de 11 Sous-préfectures, 9 résidences de Sous-Préfets et 03 résidences de Préfets ont été amorcés.

En matière d'état civil, la mise en service du Bureau National d'Etat Civil a été rendue effective, moyennant une subvention de 250 millions de francs CFA.

Par ailleurs, le processus de prise en charge des allocations des Chefs traditionnels s'est poursuivi, avec l'instruction d'environ 10 mille dossiers représentant un effort financier de **6 milliards de francs CFA** par an.

Nous avons également poursuivi la politique d'assainissement de certains secteurs d'activités sensibles, à l'instar du gardiennage et celui des jeux de hasard et de divertissement.

En matière de décentralisation, **63 compétences** ont déjà été transférées aux Communes, moyennant une allocation de ressources financières d'un montant total de **51 milliards 58 millions 652 mille francs CFA**. En sus de ces ressources, l'Etat a également alloué aux Communes une enveloppe de **10 milliards de francs CFA** au titre de la Dotation Générale de Décentralisation.

S'agissant de la gouvernance locale, mille dix-sept Magistrats municipaux, soit 98% d'entre eux, ont été pris en charge à hauteur de **1 milliard 704 millions 734 mille 684 francs CFA**.

Relativement à la Protection Civile, les interventions des pouvoirs publics ont porté sur la mise en place des mécanismes et facilités de rapatriement volontaire et progressif des réfugiés nigériens vivant au Cameroun, dont le nombre est estimé à plus de 90 mille dans la seule Région de l'Extrême-Nord.

Dans le domaine de la **Justice**, l'action du Gouvernement a porté, entre autres, sur l'intégration dans la Magistrature de 161 Auditeurs de Justice, le recrutement de 305 personnels de l'Administration Pénitentiaire, l'informatisation du système judiciaire, à travers la mise en œuvre du schéma directeur informatique et la mise en réseau en cours des juridictions situées dans les chefs-lieux de Régions.

De même, le Gouvernement a entrepris l'élaboration d'un guide bilingue sur les procédures de changement de nom et de naturalisation. Nous avons également poursuivi les travaux de construction du complexe moderne des services judiciaires de Yaoundé, ainsi que ceux des Palais de Justice de Mbalmayo, de Mbouda et de Nanga-EBoko.

Au chapitre de la répression de la corruption, l'action notoire des juridictions a permis au Trésor Public de recouvrer

**4 milliards 3 millions 589 mille 291 FCFA** ; ce qui est en nette augmentation par rapport aux statistiques enregistrées l'année dernière.

La politique pénitentiaire n'a pas été en reste, à travers le démarrage des travaux de construction de la Prison centrale de Douala-Ngoma, la réhabilitation de la toiture sinistrée de la Prison de Kribi, l'équipement de l'Infirmierie de la Prison centrale de Yaoundé, la formation aux petits métiers de 547 détenues dans les Prisons d'Edéa, Bafoussam, Ebolowa, Douala, Bamenda, Mokolo, Mfou, et la création d'une ferme avicole à la prison de Monatélé.

Au-delà de ces actions, le Gouvernement a mené, sur les Très Hautes instructions du **Président de la République**, d'autres activités spécifiques visant notamment le renforcement des capacités des personnels judiciaires anglophones, la réforme des programmes de formation de la Division Judiciaire de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, à travers la création d'une section dédiée au Common Law.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**  
**Honorables Députés,**

Permettez-moi à présent de dresser le bilan de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique (**PLANUT**) décidé par **le Chef de l'Etat**, et en exécution depuis l'exercice 2015.

Comme vous le savez, celui-ci s'articule autour des grands domaines de concentration que sont :

- *l'agriculture et l'élevage ;*
- *l'aménagement urbain ;*
- *l'habitat ;*
- *l'eau et l'énergie ;*
- *la santé ;*
- *les routes ;*
- *l'aménagement du territoire ; et*
- *la sécurité.*

S'agissant du volet **élevage**, l'on peut se féliciter de l'achèvement à date des projets ci-après, dont les ouvrages sont déjà disponibles et en attente d'être réceptionnés :

- la construction d'un abattoir moderne à Ngaoundéré et des entrepôts frigorifiques dans les villes de Yaoundé, Kribi et Ebolowa ;
- et l'acquisition des véhicules et camions frigorifiques pour le transport des produits carnés.

En outre, les travaux de construction des infrastructures d'élevage dans les agropoles de production de viande bovine à Banyo et à Meiganga ont démarré.

Dans le domaine de **l'agriculture**, neuf marchés ont été signés, pour un montant de **264 millions 374 mille 518 francs CFA**, en vue de la réalisation des études pour la construction des agropoles dans la production des spéculations ci-après :

- l'oseille de Guinée à Figuil dans la Région du Nord ;
- la pomme de terre de Santa dans la Région du Nord-Ouest ;
- le cacao à Bokito dans la Région du Centre ;
- le café arabica de Bamenda dans la Région du Nord-Ouest ;
- le café robusta d'Angossas dans la Région de l'Est ;
- la pomme de terre de Lebialem dans la Région du Sud-Ouest;
- le cacao de Meyomessala dans la Région du Sud ;
- le café robusta de Melong dans la Région du Littoral;
- l'huile de palme de Kumba dans la Région du Sud-Ouest.

Les marchés relatifs à la fourniture des intrants pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya dans l'Adamoua ont déjà été attribués et le processus de contractualisation se poursuit relativement à l'acquisition des équipements agricoles y afférents.

Par ailleurs, la procédure de contractualisation se poursuit relativement à l'appui à certaines agro-industries, notamment la SODECOTON, la SEMRY, l'UNVDA de Ndop, la PAMOL, l'Office Céréalière et la CDC, ainsi que la production et la distribution des semences.

De même, la sécurisation des sites de construction des marchés de ravitaillement est bien avancée dans les localités de Gazawa dans la Région de l'Extrême-Nord et de Ngong dans la Région du Nord. Elle se poursuit activement à Dibombari, dans la Région du Littoral, à Obala dans la Région du Centre, à Fombot dans la Région de l'Ouest, ainsi qu'à Mamfé dans la Région du Sud-Ouest.

Pour ce qui est de **l'aménagement urbain**, les travaux de réhabilitation de certaines voiries secondaires de la ville de Yaoundé sont achevés dans les quartiers ci-après : Biyem-Assi, Mvog-Mbi, Mvog Atangana-Mballa et Simbock.

Dans la ville de Douala, les travaux de réhabilitation des voiries ont été exécutés dans les quartiers ci-après : Youpwé, Sodiko, Bonabéri, Bépanda, Camp Yabassi et Mbangué.

Huit autres marchés ont déjà été signés pour le démarrage des travaux de la deuxième phase, portant sur un linéaire d'environ 23 kilomètres, pour un coût total de **38 milliards 499 millions 503 mille 984 francs CFA.**

Relativement au volet **habitat**, le programme de construction de 800 logements sociaux est en cours d'exécution et affiche les taux d'exécution ci-après :

- *Ebolowa* : 74%
- *Bertoua* : 25%
- *Buea* : 20%
- *Bafoussam* : 20%
- *Ngaoundéré* : 30%
- *Garoua* : 27%
- *Maroua* : 25%
- *Bamenda* : 6,1%

Dans la composante **routière**, les travaux de construction des cinq premiers axes de désenclavement ont débuté sur les tronçons ci-après de la tranche ferme :

- MAROUA – BOGO, **45 kilomètres** ;
- SOA – ESSE – AWAE, **72 kilomètres** ;
- KUMBA – EKONDO TITI, **sur 60 kilomètres** ;
- DOUALA – BONEPOUPA et BONEPOUPA-YABASSI, **95 kilomètres** ;
- MANDJOU-AKOKAN et AKOKAN – BATOURI, **90 kilomètres**.

Sur les cinq autres axes de la tranche ferme, les études d'avant-projet détaillé y afférentes sont en cours de validation.

Dans le secteur de **l'eau**, les travaux de construction de **900 forages** dans neuf Régions sont réalisés à **83%**, soit 640 forages déjà fonctionnels, et ceux de **19 mini-adductions d'eau potable** dans la Région du Nord-Ouest sont réalisés à **100%**.

Quant à la deuxième phase qui porte sur la construction de **3 000 forages** supplémentaires dans les Régions septentrionales, les travaux sont en phase de démarrage.

Pour ce qui est du **volet énergie**, la phase de développement de l'aménagement hydroélectrique de Bini à Warack connaît une évolution notoire.

En effet, les travaux de la Commission de constat et d'évaluation des biens mis en cause sont en cours de finalisation, ainsi que l'élaboration de divers Plans d'actions, dont celui dédié à la réinstallation.

Par ailleurs, les études sont achevées concernant la construction de la ligne de transport de l'électricité entre *Edéa-Logbessou-Bekoko* par Douala.

En matière de **Santé**, les travaux de réhabilitation des infrastructures et de relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala, ainsi que du Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé sont en cours. D'autre part, la construction des 08 Centres Hospitaliers de Référence avance sur tous les sites retenus.

En ce qui concerne le volet aménagement du territoire, **77 mille 301 hectares des périmètres hydro-agricoles**, soit environ 64% sur les 120 mille envisagés ont été identifiés et répartis ainsi qu'il suit :

- 12 mille 346 hectares en cours d'exécution dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- 48 mille 518 hectares en cours de contractualisation, soit 48 mille 107 hectares dans la Région de l'Adamaoua et 411 hectares dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- 16 mille 437 hectares dont les études techniques sont déjà disponibles, soit 9 237 hectares dans la Région du Nord et 7 mille 200 hectares dans la Région de l'Extrême-Nord.

**Au plan sécuritaire**, plusieurs actions significatives ont été mises en œuvre par le Gouvernement en 2017, en termes de mesures actives et préventives en vue de la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays et de la consolidation de la paix sociale.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- la contribution au maintien et au rétablissement de l'ordre public dans les Régions perturbées, à travers le déploiement de plusieurs contingents de fonctionnaires de Police ;
- la sécurisation renforcée de certaines de nos frontières situées dans la partie septentrionale ;
- la réhabilitation et/ou la construction des nouvelles unités et structures d'accueil de la Police.

Par ailleurs, la construction des postes de gendarmerie de Sodikombo-Douala et d'Abang-Minko'o est achevée. De même, ceux de NKOLKONDI-Yaoundé, d'EBOM-Yaoundé, MANGUIERS-Yaoundé, MINKOAMEYOS-Yaoundé, Momboré et Gashiga dans la Région du Nord et Koza dans la Région de l'Extrême-Nord affichent des taux d'exécution compris entre 80 et 96%.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

Les préparatifs de la prochaine **Coupe d'Afrique des Nations de Football**, dont l'organisation représente à la fois un challenge et un réel motif de fierté pour le Cameroun, avancent bien.

Les entreprises adjudicataires sont confiantes et se veulent rassurantes quant au respect des délais contractuels impartis pour la réalisation des travaux.

A ce sujet, j'ai instruit les Administrations et acteurs concernés d'accélérer le rythme des travaux et de veiller au respect scrupuleux des différents cahiers de charges et chronogrammes d'exécution.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

L'année 2017 a également connu une importante activité gouvernementale dans la mise en œuvre des autres politiques publiques sectorielles.

Dans le domaine de **l'Eau et de l'Energie**, des avancées notoires ont été enregistrées tant en matière d'offre que d'accès à ces services publics.

En matière d'**énergie**, des résultats significatifs ont été enregistrés, en vue de l'amélioration sensible de l'offre de l'énergie, à la faveur du parachèvement des travaux de certains grands ouvrages.

Dans la même veine, le Gouvernement a amorcé le développement d'autres grands projets énergétiques dits de « deuxième génération ». C'est le cas notamment des barrages:

- de **Nachtigal**, dans la Région du Centre, pour lequel une Convention de concession a été signée le 20 avril 2017, le démarrage des travaux étant prévu en début d'année 2018 ;
- de la **Menchum**, dans la Région du Nord-Ouest, dont les études sont en cours de validation ;
- de **Song Dong**, dans la Région du Littoral pour lequel un Accord de développement est en cours de négociation ;
- de **Makay**, dans la Région du Centre, dont la signature des terms sheet a eu lieu le 13 avril 2017
- de **Chollet**, dans la Région de l'Est, développé conjointement avec le Congo

Relativement au secteur de **l'Eau**, les pouvoirs publics ont entrepris l'élaboration du document de politique nationale de l'Eau. En outre, la mise en œuvre du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga a été amorcée.

L'accès à l'eau potable a également été amélioré grâce à la construction en cours de **143 forages** équipés à

motricité humaines, **58 adductions d'eau** dans diverses communes y compris dans le cadre des interventions d'urgence.

Le démarrage du projet d'alimentation en eau potable des villes de Meyomessala, Nkongsamba, Melong, Kekem et Baré permettra de porter la capacité de production à 20 000 mètres cubes par jour.

Il en est de même de la construction notamment de :

- 5 nouvelles prises d'eau d'une capacité de 8 mille mètres cubes ;
- de 10 nouvelles stations de traitement d'eau d'une capacité de production de 30 mille mètres cubes par jour ;
- 15 réservoirs de stockage d'une capacité globale de 10 mille mètres cubes ;
- 109 bornes fontaines et 35 bouches d'incendies.

En outre, le Gouvernement a réalisé 37 mille 235 mètres linéaires de réseaux de conduites, 40 mille 885 mètres linéaires de réseaux de canalisation, ainsi que 11 000 branchements sociaux.

Dans le même sillage, les projets conduits par la CAMWATER ont permis la réhabilitation et la construction des

réservoirs de stockage respectivement d'une capacité de 24 mille 750 mètres cubes et de 3 mille mètres cube. De même, le réseau d'adduction d'eau potable a été renforcé à hauteur d'environ 81 kilomètres et les extensions se sont accrues de 267 kilomètres.

Bien plus, des efforts importants ont également été accomplis en matière d'assainissement, à travers la construction de **327** toilettes publiques, **590** toilettes privées, **5 000** latrines améliorées familiales et **1 200** latrines institutionnelles dans les zones à forte concentration humaine dans les Régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord. Il en est de même de la construction à Douala de **1 400** latrines familiales et de **1 800** latrines institutionnelles.

Dans le secteur des **Travaux Publics**, des résultats significatifs sont enregistrés tant en ce qui concerne l'entretien que les constructions nouvelles.

A titre d'illustrations, nous pouvons relever :

- les travaux de construction de **l'Autoroute Yaoundé-Douala**, dont la phase 1 est **réalisée à 48%**. Les études de faisabilité de la phase 2 dudit projet sont déjà achevées et concernent la section

- Bibodi-Edéa, qui va du Pk60 au Pk141, et la section Edéa-Douala, allant du Pk141 au Pk196 ;
- la construction de **l’Autoroute Edéa-Kribi-Lolabé**, dont la première phase, qui porte sur le tronçon Kribi-Lolabé est réalisée à 70% ;
  - l’achèvement des travaux de réhabilitation du tronçon **Ngaoundéré-Garoua** ;
  - le démarrage des travaux de réhabilitation de la route nationale n°2 : **Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa-Ambam** ;
  - la construction du **second pont sur le Wouri**, dont les travaux des viaducs ferroviaire et routiers sont déjà achevés. Quant aux voies d’accès, elles sont en cours de finalisation ;
  - l’aménagement de **l’entrée Est de Douala**, dont les travaux sont achevés, ainsi que de **l’entrée Ouest** qui affiche un taux d’exécution de 86% ;
  - la réhabilitation des tronçons **Yaoundé-Ndoupe**, long de **106 Kilomètres**, et Bekoko-Idénau, d’un linéaire de **93Kilomètres** sur la route nationale n°3 : **Yaoundé-Douala-Limbé-Idénau** ;
  - le démarrage des travaux de reconstruction de la section **Babadjou-Bamenda** ;

- la construction de la route **Kumba-Mamfé**, dont les travaux de la section **Kumba-Kumbé** et **Bakundu-Nfaitock** sont achevés, tandis ceux de la section **Nfaitock-Mamfé** sont déjà exécutés à **77%** ;
- la construction de la route **Sangmelima – Ouesso**, dont la section **Sangmelima-Bikoula** est réalisée à environ 60% ;
- la construction de la route **Mengong-Sangmelima**, dont les travaux sont exécutés à environ **34%**.

En matière des **Transports**, les réalisations saillantes du Gouvernement ont porté sur :

- le développement et la réhabilitation des infrastructures de transport, notamment dans la circonscription maritime de Kribi,
- l'amélioration des services et moyens de transport ;
- la provision d'une dotation d'un milliard de franc CFA au titre des fonds de contrepartie de l'Etat pour le renouvellement du tronçon de chemin de fer Batschenga - Ka'a ;
- la réalisation d'une étude pour l'ouverture des passages à niveau sur le réseau ferroviaire national ;

- la réhabilitation de la station météo de Batouri ;
- la numérisation des archives météorologiques et l'installation des stations météorologiques ;
- la modernisation du transport urbain dans la ville de Yaoundé, à la faveur d'un partenariat public privé de concert avec la Communauté urbaine de Yaoundé.

Dans le domaine de la **Recherche Scientifique et l'Innovation**, l'activité gouvernementale a été marquée par les principales réalisations ci-après :

- l'organisation d'une importante Conférence internationale sur la science, la technologie, l'ingénierie et la mathématique, qui a connu la participation d'une quinzaine de pays ;
- le renforcement de la recherche par la modernisation de l'appareil de production, à travers le développement de neuf nouveaux paquets technologiques de variétés améliorées de spéculations végétales et animales ;
- la collecte des données pour la production de 48 nouvelles coupures de cartes topographiques et thématiques, sur une superficie de 6 mille kilomètres carrés, couvrant des départements

- dans les Régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord et du Nord ;
- le suivi des lacs Nyos et Monoum, ainsi que du réseau sismographique national densifié près du Mont Cameroun ;
  - la réalisation de diverses études, à l'instar de celle visant l'amélioration de la santé humaine par le développement des médicaments traditionnels améliorés, ou encore celle concernant la compréhension du degré d'exposition des populations camerounaises aux rayonnements ionisants.

Dans les secteurs de **l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique**, l'action du Gouvernement a essentiellement porté sur la valorisation des ressources minières et géologiques, la diversification et l'amélioration de la compétitivité des filières industrielles, ainsi que la valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle.

Dans le secteur de **l'Environnement**, l'action du Gouvernement a essentiellement porté sur la restauration de la nature, la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable de la biodiversité, la lutte contre les pollutions, les

nuisances et les substances chimiques nocives, ainsi que sur divers appuis institutionnels.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

Le Gouvernement a également mis l'accent sur le développement et la promotion des activités **agropastorales et agroindustrielles.**

Dans le **domaine agricole**, nos efforts ont été concentrés sur la fourniture des semences et plants améliorés, des engrais et pesticides aux producteurs, la réalisation de plusieurs projets d'envergure et la conduite des actions spécifiques en direction des jeunes.

Concernant la **Fonction Publique et la Réforme Administrative**, les actions significatives menées ont porté sur :

- le recrutement spécial de personnels judiciaires anglophones pour les ressorts des Cours d'Appel du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour la période 2017-2020 ;
- le recrutement spécial de **1 000** jeunes diplômés bilingues dans la Fonction publique ;

- l'élaboration d'un Plan triennal de recrutement matérialisé par l'ouverture de plusieurs concours administratifs pour **2 mille 229** places ;
- le lancement du recrutement sur test de deux cents personnels d'astreinte, composés des secrétaires et des chauffeurs ;
- l'organisation des concours d'entrée dans diverses grandes écoles ;
- la poursuite du processus d'intégration dans la Fonction Publique de **2 000** enseignants contractuels ;
- la prise en charge dans un délai d'un mois des lauréats des Ecoles Normales Supérieures ;
- l'instruction d'environ **1 156** dossiers de mise en stage des agents publics ;
- l'immatriculation de **13 mille 665** agents publics et le basculement de **6 mille 468** actes dans l'application ANTILOPE pour leur prise en charge financière ;
- la poursuite de l'assainissement du fichier solde de l'Etat et l'accompagnement des Administrations à la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ;

- la dématérialisation progressive des procédures dans l'Administration.

En matière **Domaniale, Cadastre et Foncière**, l'année 2017 a été marquée par une amélioration de l'offre foncière, une sécurisation accrue de la propriété foncière et immobilière, ainsi qu'une contribution significative de ce secteur à l'amélioration du climat des affaires.

Ainsi, les résultats ci-après ont été enregistrés :

- la densification du réseau géodésique national, à travers la construction de **3 mille 381** bornes dans 37 Communes ;
- la réalisation de l'étude en vue de la démarcation des limites des unités administratives ;
- la numérisation de **52 mille** documents cadastraux et de **112** livres fonciers ;
- la protection et le développement du patrimoine de l'Etat ;
- la constitution des réserves foncières, à travers la sécurisation de 234 mille 991 hectares de terrains pour les porteurs de projets à fort impact sur la croissance ;

- la sécurisation en cours de 3 millions 925 mille 750 hectares dans les dix Régions, en soutien à l'agriculture de deuxième génération ;
- la sécurisation des assiettes foncières nécessaires à la réalisation des grands projets d'infrastructures, dans les secteurs des routes, de l'énergie et de l'eau.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

En matière de **Communication**, le Gouvernement a amorcé la phase de contractualisation des travaux de réhabilitation de la CRTV, qui intègre également les exigences relatives à la migration de l'analogie au numérique.

De même, nous avons entrepris la redynamisation de la communication dans les zones frontalières et terrestres, en vue de l'élimination des zones d'ombres et de silence, à travers la construction en cours des Centres de rediffusion.

En outre, l'année 2017 a marqué l'achèvement des travaux de réhabilitation de la SOPECAM. Dans le même ordre d'idées, des mesures idoines ont également été prises en vue de la réhabilitation de l'Imprimerie Nationale.

Dans le secteur de l'**Education de Base**, le Gouvernement a conduit plusieurs projets visant l'universalisation du cycle primaire, la promotion de l'alphabétisation et le développement de l'offre préscolaire. Il en est ainsi de :

- la création de **100** nouvelles écoles ;
- la construction et l'équipement de près de **1 000** salles de classe dans les écoles primaires publiques ;
- la rénovation de **36 écoles** primaires publiques ;
- la construction de **114 blocs** latrines ;
- l'acquisition de **18 mille 372** tables-bancs dans les écoles primaires publiques ;
- la construction de **25** clôtures ;
- le renforcement des ressources humaines à travers le recrutement de **2 mille 970** nouveaux enseignants ;
- la délégation d'une enveloppe de **2 milliards 85 millions 553 francs CFA** pour l'acquisition du Paquet Minimum destiné aux écoles primaires et maternelles publiques ;
- l'octroi des subventions aux établissements scolaires privés pour un montant de **1 milliard 852 millions 990 mille FFCFA** ;

- l'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques à hauteur de **4 milliards 835 millions 204 mille FCFA** ;
- le soutien à la scolarisation de la jeune fille à travers notamment l'octroi de **500 Kits** scolaires ;
- l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, à travers l'équipement en **5 000 kits** de microscience, la fourniture de **3 000** ordinateurs pédagogiques aux élèves, la distribution gratuite de 650 000 manuels essentiels de lecture en anglais et en français ;
- l'octroi d'une enveloppe spéciale additionnelle du **Chef de l'Etat** d'un montant de **1 milliard de FCFA** au titre de la subvention à l'Enseignement primaire privé pour 2017;
- la promotion des langues nationales, à travers l'élaboration des matériels didactiques ;
- la poursuite de l'alphabétisation de **24 mille** personnes dans toutes les Régions;
- le développement du préscolaire, à travers notamment la création de **200** nouvelles écoles maternelles, la construction de 30 blocs maternels, l'acquisition de **1 200** tablettes, **4 200** petites

chaises et **210** tableaux sur chevalets au profit de 30 blocs maternels ;

- la création de **45 écoles** dans les camps de réfugiés des Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord.

Quant à l'**Enseignement Secondaire** général et technique, les principales réalisations concernent :

- la construction de **89** blocs de 02 salles de classe avec bureau ordinaire ;
- la construction de **15** ateliers de pratique professionnelle dans les CETIC et Lycées Techniques ;
- la fourniture de **5 mille 40** tables-bancs destinés à 84 établissements scolaires ;
- l'acquisition de **184** ordinateurs complets pour 92 établissements scolaires ;
- l'amélioration de l'action pédagogique, à travers l'élaboration des programmes et guides pédagogiques ;
- l'accompagnement pédagogique de **2 mille 26** enseignants en cours d'intégration ;

- le suivi et l'évaluation de **9 mille 281** élèves-professeurs finissants des Ecoles Normales Supérieures ;
- la formation continue de **753** Inspecteurs coordonnateurs régionaux, Inspecteurs pédagogiques nationaux et régionaux ;
- le renforcement de la lutte contre les déperditions scolaires, à travers l'octroi d'une assistance multiforme à **4 mille 500** apprenants à besoins spéciaux ;
- l'amélioration des conditions de travail et de vie en milieu scolaire, à travers notamment la création d'une Mutuelle des personnels des enseignements secondaires ;
- la diversification de l'offre de formation, à travers l'ouverture au mois de janvier 2017 du **Lycée Technique et Professionnel Agricole de Yabassi** ;
- la poursuite des travaux de construction des Lycées Techniques de référence de Maroua et de Nsam à Yaoundé ;
- l'admission en stage de perfectionnement de **410** enseignants dans une centaine d'entreprises, en vue

d'une meilleure professionnalisation des enseignements ;

- la formation en alternance de **1 025** élèves ;
- l'équipement de **15** Centres de Ressources Multimédia en ordinateurs dans les établissements scolaires ;
- la promotion et la valorisation du bilinguisme dans les établissements scolaires ;
- la fermeture de **81** établissements scolaires privés clandestins ;
- l'assainissement du fichier solde et personnel avec le basculement sur l'application ANTILOPE de 16 mille 530 actes ;
- le traitement automatique de 11 mille actes d'avancement, de 12 mille 153 dossiers d'intégration, ainsi que 1 150 dossiers de liquidation des droits.

Dans **l'Enseignement Supérieur**, l'activité gouvernementale a notamment porté sur :

- l'opérationnalisation de l'immeuble siège abritant le Rectorat de **l'Université Panafricaine** à Yaoundé ;
- l'achèvement des travaux de construction de **l'Université Inter-Etats Cameroun Congo** de Sangmelima ;

- la création de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Ngaoundéré ; de l'Ecole de Génie Chimique et des Industries Minérales de l'Université de Ngaoundéré ; de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Maroua ;
- la création, le vendredi 24 novembre 2017, de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Bamenda, de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de l'Université de Yaoundé I à Ebolowa et de la Faculté de Médecine et de Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Dschang ;
- la généralisation des **incubateurs d'entreprises** dans les universités d'Etat ;
- l'augmentation des capacités d'accueil des universités d'Etat, à raison de : **14 mille 640** places à l'université de Douala, **2 mille 75** places à l'Université de Buea, **2 mille 900** places à l'Université de Bamenda, **4 mille 825** places à l'université de Maroua, **2 mille 500** places à l'Université de Dschang et **500** places à l'université de Yaoundé II ;

- l'amélioration du ratio des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels, qui est passé de 18% en 2012 à environ 21% en 2017 ;
- l'harmonisation des programmes de droit dans les universités d'Etat ;
- la création de départements d'**English Law** dans les universités de Dschang, Douala, Maroua et Ngaoundéré, ainsi que de départements de Droit Privé Francophone dans les universités de Bamenda et de Buea.

En matière de **Santé Publique**, les résultats significatifs enregistrés ont trait à la promotion de la santé, la prévention de la maladie, la prise en charge des cas des personnes vivant avec le VIH et le traitement des enfants souffrant du paludisme, ainsi qu'aux appuis institutionnels apportés au secteur de la santé.

A titre d'illustration, nous pouvons retenir :

- l'organisation des campagnes de sensibilisation du public, notamment les groupes vulnérables pour la lutte contre la malnutrition aigüe et chronique ;
- la formation de **186** membres des Equipes cadres de District sur la prévention de l'infection ;

- la prise en charge gratuite de **256 mille 633** femmes enceintes contre le paludisme ;
- la mise sous Anti Retro Viraux de **7 mille 553** femmes enceintes séropositives ;
- l'administration de **2 mille 722** doses de vaccin contre l'hépatite virale B, dont **654** pour les enfants de moins de 15 ans, à un coût subventionné de 2 mille au lieu de 7 mille 600 francs CFA ;
- la couverture vaccinale en Penta 3 de **356 mille 323** enfants, soit 85% des cas ;
- la vaccination de **115 mille 482** personnes, dans le cadre d'une campagne préventive contre le choléra dans le District de Santé de Mogode dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- la vaccination de **6 mille 304** personnes contre la méningite à méningocoque à la Prison centrale de Kodengui ;
- la vaccination de **6 millions 27 mille 190** enfants de moins de cinq ans contre la poliomyélite ;
- la prévention du cancer du col de l'utérus, à travers la vaccination de **17 mille 162** filles âgées de 9 à 13 ans contre le « *Human Papillomavirus* » ;
- la distribution d'environ **10 millions** de traitements pour la prévention de l'onchocercose ;

- la mise en œuvre, sur les très hautes instructions du Chef de l'Etat, de deux partenariats fructueux avec les Organisations Non Gouvernementales **MERCY SHIPS** et **ORBIS**, qui visent respectivement la prise en charge de **3 mille** cas de chirurgies complexes entre août 2017 et juin 2018, à bord du navire hôpital, et la formation de **78** apprenants en soins ophtalmologiques ainsi que la prise en charge de **235** cas, à bord d'un avion hôpital ;
- la prise en charge gratuite des cas de paludisme chez **110 mille 93** enfants de moins de 05 ans, pour la forme simple, et chez **67 mille 345** enfants atteints par la forme grave ;
- la mise sous Anti Retro Viraux de **227 mille 562** personnes vivant avec le VIH ;
- la prise en charge gratuite de **16 mille 211** cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive ;
- l'opérationnalisation de **10 Centres de traitement des Hépatites Virales** dans les Régions du Centre, Littoral, Nord, Ouest et Nord-Ouest ;
- l'accueil de **10 mille 285** cas au Centre des Urgences de Yaoundé ;
- le démarrage des travaux de construction du Centre National des Opérations d'Urgences Sanitaires, qui sera le

- lieu de coordination de la gestion d'urgences de Santé Publique ;
- le dépistage de **186** cas de maladies rares, dont 22 cas chez les enfants ;
  - la mise sous traitement de **507 lépreux** ;
  - le démarrage des travaux de construction de **l'Hôpital de Référence de Garoua**, d'une capacité de **300 lits** ;
  - le suivi de la disponibilité des médicaments-traceurs, afin de rationaliser la gestion des stocks des médicaments ;
  - l'octroi de **111 bourses** d'études aux personnels ;
  - le déploiement de **395 des personnels**, dont 258 Médecins Généralistes, 78 Pharmaciens, 30 Chirurgiens-dentistes et 29 Administrateurs Principaux de Santé Publique ;
  - le renforcement de l'équipement pédagogique des écoles de formation, à travers la mise à disposition de **200 tablettes E-learning** ;
  - la conduite des études en vue de la mise en place de la Couverture Santé Universelle ;
  - l'assainissement de la carte sanitaire, qui a permis d'identifier 3 mille 58 Formations Sanitaires en situation irrégulière.

En matière **d'Emploi et de Formation professionnelle**, le Gouvernement a œuvré à la promotion de l'emploi décent, à travers la création de 398 mille 46 emplois nouveaux.

Cette performance a été atteinte grâce aux opportunités offertes par les différents recrutements dans la Fonction Publique, les Forces de défense et de sécurité, les Collectivités territoriales décentralisées, la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique décidé par le Président de la République, l'action des programmes et projets gouvernementaux, le suivi de la main-d'œuvre dans divers grands chantiers publics, y compris ceux de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019.

Dans le cadre du développement de la formation professionnelle, l'on peut citer :

- l'ouverture effective des Centres de Formation Professionnelle d'Excellence de Limbé, Douala et Sangmelima ;
- le démarrage des travaux de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de Yaoundé sur don coréen ;

- l'achèvement des travaux de construction du Centre de Formation Professionnelle de Nkongsamba, fruit de la coopération autrichienne ;
- et l'octroi de 30 bourses marocaines et 19 bourses algériennes aux jeunes.

Dans le domaine du **Travail et de la Sécurité Sociale**, les diligences sont en cours en vue de l'élaboration d'une Politique nationale de sécurité sociale.

Dans le **domaine des arts et de la culture**, le Gouvernement s'est essentiellement focalisé sur la conservation de l'art et de la culture, ainsi que le renforcement de l'appareil de production des biens et services culturels.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**  
**Honorables Députés,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi maintenant de vous faire une présentation succincte des axes majeurs du programme que le Gouvernement entend exécuter au courant de l'exercice 2018.

Pour l'exercice 2018, le Gouvernement va intensifier la dynamique imprimée à la finalisation des grands projets et des réformes institutionnelles et structurelles en cours.

Un accent particulier sera mis sur le parachèvement des différentes infrastructures de la CAN 2019, l'exécution des projets résiduels du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique, ainsi que sur la mise en œuvre optimale du Plan triennal « Spécial Jeunes ».

En ce qui concerne le **système de la commande publique**, l'action du Gouvernement sera focalisée sur :

- la finalisation de l'application informatique de programmation des marchés publics ;
- l'intensification des missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés publics ; et
- le renforcement de l'encadrement des contrats commerciaux pour une meilleure protection de la fortune publique.

En matière de **gouvernance territoriale et locale**, la priorité sera accordée au renforcement et à la consolidation de l'autorité de l'Etat. En outre, il sera question de la mise en œuvre des actions suivantes :

- l'assainissement du secteur des jeux de divertissement, d'argent et de hasard ;
- la rationalisation des activités privées de gardiennage et des armureries ;
- l'achèvement des travaux de construction des bureaux de 03 Préfectures et 12 Sous-Préfectures, ainsi que ceux des résidences de 02 Gouverneurs, 06 Préfets et 15 Sous-Préfets ;
- l'approfondissement et la consolidation du processus de décentralisation ;
- l'arrimage effectif des Communes au budget-programme ;
- l'actualisation du Programme National de Sécurisation et de Réhabilitation du Lac Nyos ;
- l'optimisation de la gestion des réfugiés, des personnes déplacées et des populations hôtes dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord.

Au **plan sécuritaire**, nous allons poursuivre le renforcement des capacités opérationnelles de nos forces de sécurité et de défense, à travers leur dotation en moyens infrastructurels, matériels et humains conséquents.

Par ailleurs, une vigilance accrue sera maintenue sur toute l'étendue du territoire national pour anticiper sur les menaces et mettre hors d'état de nuire tous ceux qui voudraient porter atteinte à la sécurité des Camerounais et de leurs biens.

En outre, le Gouvernement envisage d'accentuer son action autour des initiatives stratégiques ci-après :

- l'amélioration de la capacité d'adaptation des différents dispositifs sécuritaires, en fonction des situations en présence ;
- la formation des recrues issues des concours ouverts en 2017 ;
- la poursuite du processus de mise en place des nouvelles unités de Police ;
- la poursuite de l'œuvre de modernisation et de renforcement des capacités opérationnelles de la Sûreté Nationale.

Dans **le domaine judiciaire**, nos efforts seront concentrés sur le renforcement des ressources humaines et leur formation, notamment dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Nous allons également poursuivre l'informatisation du système judiciaire, à travers le développement des applications pour les Cours d'Appel et les Juridictions d'instance.

Nous envisageons également d'améliorer la politique pénitentiaire, à travers notamment la poursuite des travaux de construction de la Prison centrale de Douala-Ngoma, la réhabilitation des Prisons de Poli, Kumba et Doukoula dans la Région de l'Extrême-Nord, ainsi que l'amélioration de la ration pénale des détenus

**Au plan économique**, nous allons veiller au respect des engagements souscrits dans le cadre de l'exécution du Programme économique et financier signé au mois de juin 2017, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

Concernant les **finances publiques**, nous allons maintenir la discipline budgétaire, afin de rationaliser la qualité de la dépense. De même, le Gouvernement va s'atteler à améliorer la mobilisation des recettes.

Au rang des mesures spécifiques envisagées, il y a notamment :

- la consolidation des mesures de politique fiscale en cours, visant l'élargissement de l'assiette et la sécurisation des recettes fiscales ;
- **le réajustement à la hausse du droit de timbre d'aéroport sur les vols internationaux** qui va passer de 10 000 FCFA à 25 000 FCFA, afin d'optimiser cet impôt ;
- **l'instauration d'un droit d'accise spécifique au taux réduit de 25 FCFA sur les jeux de hasard et de divertissement**, conformément à la législation communautaire CEMAC en la matière ;
- **la modernisation de la collecte des droits de péage et de pesage routier**, à travers l'instauration du paiement par voie électronique ;
- l'exonération des administrations publiques de tous impôts et taxes dus à l'occasion de la diffusion au public de leurs communications et informations ;
- le **renforcement des contrôles conjoints Impôts/Douanes** dans l'optique de conjuguer les efforts en matière de lutte contre la fraude ;

- l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée des intérêts rémunérant les prêts de montant inférieur à 2 millions de FCFA, ainsi que l'exonération des droits d'enregistrement sur les prêts accordés par les Etablissements de Micro Finance de première catégorie à leurs membres.

Dans le domaine de **l'Énergie**, les actions prioritaires du Gouvernement visent à accroître l'offre d'énergie et à en améliorer l'accès.

Par ailleurs, le Gouvernement voudrait **accroître le taux d'accès des populations au gaz domestique** de **30% à 40%** en zone urbaine et de 14% à 15% en zone rurale. Il en est de même de **l'augmentation de la part des énergies renouvelables** dans le bouquet énergétique national à hauteur de **5%**.

Pour ce qui est de **l'accès à l'eau potable**, les Pouvoirs publics mettront l'accent sur :

- la poursuite de la mise en œuvre du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga ;

- l'exécution du programme d'investissement de la CAMWATER dans les centres non équipés ;
- la mise à jour et le renforcement du cadre réglementaire de l'eau ; ainsi que
- l'intensification de l'hydraulique rurale pour faire passer le taux d'accès à l'eau potable à 60% en 2018.

Dans le secteur des **infrastructures routières**, la priorité sera accordée à la poursuite et à l'achèvement diligent des projets en cours d'exécution, ainsi qu'au lancement de nouveaux projets à fort impact socioéconomique.

Les résultats escomptés se présentent comme suit :

- l'achèvement des travaux de la **phase 1 de l'autoroute Yaoundé-Douala**, sur un linéaire principal de **60 Km** et **25 Km** de voies de rétablissement ;
- l'achèvement des travaux et l'équipement complet du **tronçon autoroutier Kribi-Lolabé**, sur un linéaire principal de 38,5 Km et 4 Km de voies connexes ;
- la réception de **400 Km de nouvelles routes bitumées**, à savoir : - *Sangmelima-Bikoula* : 65

*Km ; - Ndop-Kumbo : 50,5 Km ; - deuxième voie d'accès à Bamenda : 20 Km ; - Nkolessong-Nding : 95 Km ; - Manki-Pont de la Mapé : 25,8 Km et Kumba-Mamfé : 150 Km ;*

- la réhabilitation partielle de **928 Km** de routes nationales bitumées, à savoir : - Ngaoundéré-Garoua : 275 Km ; - Douala-Limbé-Idénau : 356 Km ; - Bekoko-Loum-Nkongsamba-Pont du Nkam : 219 Km ;
- la réhabilitation de **1 000 Km** de routes nationales et régionales en terre et l'entretien de 1 024 Km de routes nationales et régionales en terre ;
- l'achèvement des travaux de réhabilitation du **pont sur la Bénoué à Garoua** ;
- l'achèvement de la construction de la **route Mbama-Messamena** y compris la voirie d'Abong Mbang, pour un linéaire total de **43 Km**.

Dans le domaine de **l'habitat**, le Gouvernement mettra l'accent, entre autres, sur :

- l'achèvement des travaux de construction de **800** logements dans les Chefs-lieux de Région autres que Douala et Yaoundé, dans le cadre du Plan

d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance ;

- le démarrage des travaux d'aménagement du Lac municipal de Yaoundé et de rénovation de la Vallée de la Mingoa, comprenant la dépollution et l'assainissement des eaux du lac, l'aménagement des berges, la viabilisation des parcelles pour la construction des équipements et logements, ainsi que la création d'un espace de détente et de loisirs ;
- la poursuite des travaux de construction de **530** logements de la Cité des Cinquantenaires à Douala et l'achèvement de la construction de **640** logements sociaux à Yaoundé-Olembé.

En outre, nous allons poursuivre l'amélioration de l'environnement urbain et le développement des infrastructures de transport urbain, à travers notamment :

- la poursuite des travaux de construction des ouvrages de drainage pluvial à Douala d'un linéaire de 39 Km ;
- l'achèvement de la deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé sur un linéaire de 14 Km ;

- l'achèvement des travaux de construction de la section rase campagne de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen et le démarrage de ceux de la section urbaine.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**  
**Honorables Députés,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Dans le secteur **des Transports**, l'activité gouvernementale sera axée sur la réalisation des activités ci-après :

- la réfection du sous-quartier maritime, fluvial et lacustre de Bekumu, dans la Région du Sud-Ouest ;
- l'acquisition de 06 moteurs hors-bord pour les circonscriptions maritimes, sous-quartiers maritimes, fluviaux et lacustres de Campo dans la Région du Sud, Moloundou et Mbakaou dans la Région de l'Est, Mouanko et Manoka dans la Région du Littoral, Magba dans la Région de l'Ouest, Maga et Blangoua dans la Région de l'Extrêm-Nord et Garoua ;

- la réhabilitation et l'aménagement de la station météo de Mamfé et Kousséri.

En matière **de Postes et de Télécommunications**, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique Cameroun Numérique 2020, à travers notamment:

- la construction à Kribi du point d'atterrissage du câble sous-marin « African Coast to Europe » et celui du « South Atlantic Inter Link » entre le Cameroun et le Brésil ;
- la pose de **1 000 Km** de fibre optique supplémentaires dans le cadre de l'interconnexion transfrontalière ;
- l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement numérique des villes d'Edéa, de Kribi et de Bafoussam.

S'agissant des **Mines et de l'Industrie**, le Gouvernement voudrait accroître le poids du secteur de la transformation dans la formation du Produit Intérieur Brut, à travers une plus grande maîtrise des processus technologiques, la diversification des activités et la compétitivité des secteurs de production.

Ainsi, il sera question de mettre l'accent sur :

- le développement des filières à fort impact sur la croissance et l'emploi, à travers des plans spécifiques concernant le pilier Forêt-Bois, l'agro-industrie, le textile-coton-cuir et la confection, le pilier hydrocarbures-pétrochimie-raffinage ;
- la poursuite de l'élaboration de la Politique et de la stratégie du système national de promotion et de développement de la Qualité

Dans le domaine des **Forêts et de la Faune**, le Gouvernement va s'atteler à la sécurisation des forêts du domaine forestier permanent, au suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts, de production et au suivi de l'aménagement des bassins versants.

En outre, nous allons poursuivre la promotion de l'écodéveloppement et de l'écotourisme dans les Aires Protégées. Nous mettrons également en place un dispositif de traçabilité des recettes issues des droits d'entrées dans les Parcs et poursuivre la création des Jardins zoologiques dans les Régions de l'Adamaoua, du Sud, du Nord-Ouest et de l'Est.

De même, le Gouvernement entend élargir la gamme des essences prélevées dans les forêts et promouvoir une transformation plus poussée du bois, en soutien notamment à l'habitat local.

Nous allons également procéder à l'élaboration d'un Programme national de développement et de valorisation du Bambou.

Dans le domaine de l'**Agriculture**, outre la poursuite des projets et programmes en cours, les priorités du Gouvernement porteront sur :

- l'intensification de la production et de la diffusion des semences et du matériel végétal améliorés à haut rendement ;
- le traitement phytosanitaire du verger et des cultures ;
- le renforcement de l'encadrement, la vulgarisation et l'appui-conseil aux producteurs ;
- le développement de la mécanisation agricole ;
- la poursuite du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage.

En termes de **production agricole**, le Gouvernement s'assigne les objectifs suivants :

- pour le **cacao**, atteindre 354 mille tonnes en 2018, contre 300 mille tonnes en 2017;
- pour le **café arabica**, passer de 6 mille tonnes en 2017 à 6 mille 420 tonnes en 2018;
- pour le **café robusta**, porter la production à 63 mille tonnes en 2018, contre 60 mille en 2017 ;
- pour le **coton**, passer de 275 mille tonnes en 2017 à 286 mille tonnes en 2017;
- pour l'**hévéea** issu des plantations villageoises, porter la production à 12 mille 360 tonnes en 2018, contre 12 mille tonnes en 2017 ;
- pour le **Mil/Sorgho**, passer de 1 million 560 mille tonnes en 2017 à 1 million 653 mille 600 tonnes en 2018 ;
- pour le **riz paddy**, atteindre 326 mille tonnes en 2018, contre 225 mille tonnes en 2017 ;
- pour le **maïs**, porter la production de 2 millions 300 mille tonnes en 2017 à 2 millions 559 mille tonnes en 2018 ;
- pour le **manioc**, passer de 4 millions 600 mille tonnes en 2017 à 4 millions 876 mille tonnes en 2018 ;

- pour **l'huile de palme**, atteindre 313 mille 200 tonnes en 2018, contre 290 mille tonnes en 2017 ;
- pour la **banane plantain**, porter la production à 3 millions 914 mille tonnes en 2018, contre 3 millions 800 mille tonnes en 2017 ;
- pour la **pomme de terre**, passer de 240 mille tonnes en 2017 à 256 mille 800 tonnes en 2018 ;
- enfin, pour les spéculations telles que **le haricot, l'arachide et le voandzou**, porter la production à 1 million 512 mille tonnes en 2018, contre 1 million 400 mille tonnes en 2017.

Concernant **les Petites et Moyennes Entreprises, l'Economie Sociale et l'Artisanat**, le Gouvernement mettra l'accent sur :

- l'extension de la création en ligne des entreprises dans les Centres de formalité et de création des entreprises de Bamenda, de Bafoussam et d'Ebolowa ;
- le démarrage des opérations d'enregistrement des Petites et Moyennes Entreprises dans le fichier national ;
- l'accompagnement et l'appui financier aux incubateurs d'entreprises, à l'instar de celui de l'Ecole

Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et la Communication ;

- l'opérationnalisation de la pépinière nationale pilote d'entreprise d'Edéa ;
- l'octroi des appuis aux initiatives locales de développement en vue de la réalisation de microprojets de développement ;
- la construction d'un Complexe industriel intégré de production et de transformation de poulets de chair à Dzenk dans la Région du Centre ;
- l'inauguration des villages artisanaux de Ngaoundéré et de Foumban ;
- l'organisation du Salon International de l'Artisanat du Cameroun.

En matière de **Tourisme et de Loisirs**, les pouvoirs publics vont poursuivre les travaux de valorisation des sites touristiques et la mise en œuvre des infrastructures hôtelières en prélude à la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019.

Afin de développer l'offre du tourisme, nous allons aménager 18 sites touristiques, notamment :

- les Lacs jumeaux de Manengouba ;
- le site écotouristique de Mouanko ;

- le Lac Bambalang ;
- le Lac Oku ;
- le Mile 6 beach ;
- le Centre touristique d'Oshie dans la Région du Nord-Ouest

Quant aux **Domaines, au Cadastre et aux Affaires Foncières**, les efforts du Gouvernement seront concentrés sur l'amélioration de la contribution des recettes domaniales au budget de l'Etat, la constitution des réserves foncières et leur sécurisation, en soutien au développement économique et social du pays.

Pour ce faire, des actions spécifiques seront menées à l'instar de :

- la poursuite de l'informatisation des procédures cadastrales, domaniales et foncières dans les dix Régions ;
- la mise en place un fichier des attributaires des concessions provisoires et des baux domaniaux enregistrés dans les registres spéciaux des conservations foncières ;
- la finalisation de l'estampillage du patrimoine immobilier de l'Etat ;

- l'accélération de la réhabilitation des garages administratifs ;
- la poursuite des opérations d'audits et de réhabilitation des édifices publics.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,**

S'agissant des **perspectives en matière de**

**Communication**, le Gouvernement envisage :

- la mise en place de l'Agence Virtuelle d'Information ;
- l'acquisition de divers équipements et matériels visant à optimiser la couverture médiatique de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019 ; ainsi que
- le renforcement des mesures de soutien et d'appui à la communication privée.

Dans le secteur de **l'Éducation de Base**, le Gouvernement projette de mener plusieurs actions significatives, notamment :

- la construction de **767** salles de classe, ainsi que leur équipement en **25 mille 977** tables-bancs ;

- la construction de **80** blocs latrines dans les écoles primaires ;
- l'acquisition des équipements, notamment les manuels scolaires pour enfants vivant avec un handicap, les guides pour enseignants et kits auditifs pour mal-entendants, ainsi que des planches à lectures dans les **68** écoles publiques pilotes inclusives ;
- l'acquisition de **4 mille 567** tables bancs au bénéfice des écoles primaires publiques ;
- l'équipement des écoles primaires publiques en **300 kits** de Microscience ;
- la construction de **26** blocs maternels ;
- la construction et l'équipement de **48** salles de classe dans les écoles maternelles publiques ;
- l'équipement de **767** salles de classe en bureaux de Maître dans les écoles primaires ;
- la construction de **21** blocs de 02 logements d'astreintes pour les enseignants en zone rurale ;
- l'alphabétisation de **25 mille** personnes dans toutes les Régions du pays.

S'agissant des **Enseignements Secondaires**, le Gouvernement entend poursuivre le développement des filières

scientifiques et techniques, à travers l'élaboration des référentiels de formation et la mise en place des partenariats public-privé en rapport avec le cadre réglementaire sur le mécénat et le parrainage.

Nous allons renforcer la formation continue des formateurs, notamment :

- **2 mille 500** enseignants des disciplines d'informatique ;
- 9 mille 500 enseignants des disciplines du bilinguisme en 3 ans ;
- **500** personnels administratifs des établissements ;
- **350** responsables des activités post et périscolaire.

Par ailleurs, le Gouvernement va également procéder à la révision progressive des programmes d'études du 2<sup>nd</sup> cycle, à travers l'écriture de 77 nouveaux programmes. Il en est de même de la diversification de l'offre de formation et du renforcement des capacités d'accueil des établissements scolaires.

A cet effet, nous prévoyons la réalisation des activités ci-après :

- le démarrage des travaux de construction du Lycée Polyvalent d'Hôtellerie et de Tourisme de Kribi ;

- la poursuite des travaux de construction du Lycée Polyvalent Agricole de Foukar Beo à Yagoua ;
- l'équipement des ateliers des Lycées Techniques de Meiganga, Nkolbisson à Yaoundé, Bertoua, Bamenda et Garoua ;
- l'achèvement des travaux de construction de **03** établissements clés en main, à savoir l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général d'Edéa, l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Jikejem-Oku et le Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial Bilingue de Mewoulou ;
- la construction de **100** blocs de salles de classe ;
- l'équipement des salles de classe en **6 mille** tables bancs ;
- l'élaboration d'une carte scolaire géo-référencée ;
- la construction du Lycée Technique et Professionnel des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics d'Ekounou.

Au niveau de **l'Enseignement Supérieur**, les principales activités projetées sont :

- la finalisation des travaux d'aménagement des voiries et réseaux divers ainsi que la construction d'un bloc administratif à l'Ecole Normale Supérieure de Bamenda ;

- la construction d'un bloc administratif et pédagogique, ainsi que l'acquisition des équipements à la Faculty of Health Sciences de l'Université de Bamenda ;
- la réalisation des travaux de construction et l'acquisition des équipements à l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Kumba, à la Faculty of Health Sciences, à la Faculty of Engineering and Technology et à l'Advanced School of Translators and Interpreters de l'Université de Buéa ;
- la poursuite des travaux d'aménagement des voiries et réseaux divers de l'Université de Douala ;
- la réalisation des travaux de construction et d'acquisition des équipements à l'Institut des Beaux Arts de Foumban ;
- la finalisation des travaux d'aménagement des voiries et réseaux divers, ainsi l'acquisition des équipements à l'Ecole Normale Supérieure de Maroua ;
- la construction à Garoua de l'amphithéâtre 500 de l'annexe de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Ngaoundéré ;

- la réhabilitation du Centre de Biotechnologie et la construction de l'Institut Universitaire de Technologie du Bois de Mbalmayo, à l'Université de Yaoundé I ;
- la construction de la Bibliothèque 1 000 à Soa et de celle de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication à l'Université de Yaoundé II.

En matière **d'Emploi et de Formation**

**Professionnelle** les priorités du Gouvernement porteront sur :

- l'élaboration de l'Annuaire statistique sur l'Emploi et la Formation Professionnelle ;
- l'amélioration de la transparence du marché de l'emploi ;
- l'octroi des bourses de formation professionnelle ;
- la construction du Centre de formation aux métiers industriels de Nanga-Eboko ;
- la mise en œuvre de la formation ouverte et/ou à distance ;
- la construction et l'équipement des Centres d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle de Ngaoundéré et Maroua, et l'équipement de la Bibliothèque de celui de Douala ;
- la production d'un Répertoire des métiers porteurs au Cameroun.

Au plan **Social**, un accent particulier sera mis par les Pouvoirs publics sur :

- la prise en charge holistique d'au moins **2 mille 300** personnes socialement vulnérables ;
- l'équipement et l'opérationnalisation du Centre de réhabilitation des personnes handicapées de Maroua ;
- la poursuite du renforcement du plateau technique du Centre national de réhabilitation des personnes handicapées « Cardinal Paul Emile LEGER » ;
- l'allocation des aides productives à **5 mille** personnes socialement vulnérables ;
- l'insertion ou la réinsertion socioéconomique de **150 mille** personnes socialement vulnérables ;
- l'amélioration de la gouvernance sociale.

Relativement à **la Promotion de la Femme et de la Famille**, le Gouvernement va s'appesantir sur la mise en œuvre des activités visant l'amélioration de la situation socioéconomique de la Femme, l'égalité des sexes, la cohésion au sein des familles et la protection des droits de l'enfant.

A cet effet, les actions spécifiques ci-après sont envisagées :

- le renforcement des capacités politiques des femmes ;
- la construction de **03** Centres de promotion de la Femme et de la Famille à Bourha, Yaoundé 6<sup>e</sup> et Bamenda ;
- l'équipement de **07** Centres de promotion de la Femme et de la Famille à Biwong Bulu, Muyuka, Ndobiang, Nguelebock, Bamusso, Mbandjock et Olamze ;
- la réhabilitation de **05** Centres de promotion de la Femme et de la Famille à Poli, Bafia, Limbé, Yaoundé 4<sup>e</sup> et Garoua ;
- l'accompagnement des couples, en vue de la légalisation et/ou de la stabilisation de leurs unions.

Dans le domaine **des Arts et de la Culture**, l'action du Gouvernement portera notamment sur :

- la viabilisation et la rentabilisation du patrimoine culturel et artistique ;
- la vulgarisation et la valorisation de la culture camerounaise ;
- le développement et la promotion des industries créatives, à travers la mise en place des entreprises

culturelles viables et celle de l'Institut National des Arts et de la Culture ;

- le développement du tourisme culturel et la structuration des industries culturelles ;
- la redynamisation de la coopération culturelle nationale, à travers une présence affirmée au sein des instances dirigeantes des organismes internationaux en matière de culture.

Dans le secteur de la **Santé Publique**, le Gouvernement va poursuivre la réalisation des projets inscrits dans le Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique, ainsi que la prise des mesures sanitaires nécessaires aux préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019.

Parallèlement, des actions spécifiques seront menées en matière de promotion de la Santé, de prévention de la maladie, de prise en charge des cas et d'amélioration de la gouvernance hospitalière.

Plus spécifiquement, nos efforts porteront sur :

- la mise sous Anti Rétro Viraux d'environ 26 mille 846 femmes enceintes séropositives, soit environ 83% des cas ;

- l'intensification des campagnes de sensibilisation contre le cancer ;
- le renforcement de la prise en charge des urgences et des catastrophes ;
- la poursuite de la prise en charge gratuite des cas de paludisme simple et grave dans les formations sanitaires ;
- la poursuite des campagnes de déparasitage des enfants en âge scolaire ;
- la prise en charge des hépatites virales sur l'ensemble du territoire au sein de tous les hôpitaux régionaux ;
- la réhabilitation de l'Hôpital Central de Yaoundé, de l'Hôpital Laquintinie de Douala, de l'Hôpital Régional de Garoua et celui de Limbé, en prélude à la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019 ;
- la réhabilitation et l'équipement de **79** formations sanitaires dans les régions septentrionales.

En 2018, le secteur des **Sports et de l'Education Physique** va particulièrement focaliser l'attention du Gouvernement, dans la mesure où nous devons tout mettre en œuvre pour optimiser les préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019, afin de garantir son plein succès.

Le 10 Août 2017, lors de la réception au Palais de l'Unité des médailles des compétitions internationales, **Le Président Paul BIYA** a indiqué que l'option prise par le Cameroun d'organiser la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019 est irréversible, et que notre pays sera prêt le jour dit.

A cet effet, un accent particulier sera mis sur le parachèvement des travaux de construction des infrastructures sportives et connexes, notamment les voies d'accès, les établissements hôteliers et les structures sanitaires liées à la tenue de cet important évènement.

En outre, nous allons poursuivre la mise en œuvre des autres activités sportives, à l'instar de l'organisation du Grand Prix International de cyclisme « **Chantal BIYA** », la Course de l'Espoir, ainsi que l'organisation des activités des différentes fédérations sportives.

Dans le secteur de **la Jeunesse et de l'Education Civique**, les perspectives du Gouvernement en 2018 porteront sur la réalisation des actions suivantes :

- le suivi de l'exécution du Plan Triennal Spécial Jeunes ;
- l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale ;

- la dynamisation des Equipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaine et Rurale sur l'ensemble du territoire ;
- la mise en place des pépinières d'entreprises agropastorales et d'économie numérique dans les Centres multifonctionnels de promotion des jeunes ;
- l'organisation d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation de **50 mille** jeunes sur les addictions en milieux jeunes.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**  
**Honorables Députés,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Le Programme que je viens de vous présenter vise à permettre au Gouvernement de mettre en œuvre de manière efficace les grandes orientations politiques et stratégiques voulues par le **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA,** tenant compte du contexte particulier que connaît notre pays.

Il s'agit pour le Gouvernement de prendre la pleine mesure des enjeux en présence, afin de disposer des leviers d'actions nécessaires pour relever les défis importants auxquels il devra apporter des solutions appropriées dès 2018.

Je pense singulièrement :

- aux préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019 ;
- au parachèvement de la mise en œuvre du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, ainsi qu'à la poursuite de l'exécution du Plan triennal spécial jeunes ;
- aux enjeux liés à la préparation des scrutins projetés en 2018 ;
- à la poursuite de la mise en œuvre des grands projets de développement socioéconomique en cours ;
- à la mise en œuvre du Programme Economique et Financier 2017-2019 ;
- ainsi qu'aux contraintes d'ordre sécuritaire à l'intérieur du pays et aux frontières.

Eu égard à l'importance et à la sensibilité de toutes ces questions le Gouvernement doit tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs sectoriels qu'il s'est fixé pour l'année 2018.

Par conséquent, le Projet de budget de l'exercice 2018, soumis à votre approbation, prend appui sur un cadrage macroéconomique adossé sur tous ces éléments de contexte.

Il repose sur l'hypothèse réaliste **d'un taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel de 4,2% et d'un taux d'inflation de 2%.**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **4 mille 513 milliards 500 millions de francs CFA,** contre 4 mille 373 milliards 800 millions de francs CFA en 2017, soit une augmentation de 139 milliards 700 millions de francs CFA en valeur absolue et de **3,2 %** en valeur relative.

Cet accroissement est assez modéré, en raison des contraintes liées au contexte particulier dans lequel ce projet de loi de finances est élaboré.

Dans cette prévision globale, les recettes s'élèvent à **4 mille 513 milliards 500 millions de francs CFA,** réparties comme suit :

- les **recettes pétrolières** se situent à **362 milliards de francs CFA ;**
- les **recettes non pétrolières** sont chiffrées à **2 mille 814 milliards de francs CFA ;**
- les **emprunts et dons** seraient autorisés à hauteur de **1 338 milliards de francs CFA ;**

S'agissant des dépenses projetées, elles s'élèvent **4 mille 513 milliards 500 millions de francs CFA**, réparties comme suit :

- **2 mille 195 milliards 300 millions de francs CFA** au titre des **dépenses courantes** ;
- **1 291 milliards 500 millions de francs CFA**, pour les **dépenses en capital**, soit **28,61%** du budget annuel ;
- **1 027 milliards de francs CFA**, au titre de la **dette publique**.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**  
**Honorables Députés,**  
**Mesdames, Messieurs,**

Telle est l'économie du Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice 2018, pour lequel le Gouvernement sollicite le soutien des Députés de la Nation en vue de sa mise en œuvre, sous la très haute autorité du **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA**.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.-